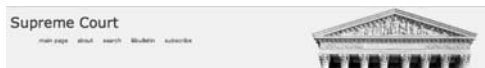


Ecole et handicap : une réelle incompatibilité ?



Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 - 4

De l'exclusion à l'inclusion



Syllabus	Opinion [Rehnquist]	Concurrence [Blackmun]	Dissent [White]
HTML version PDF version	HTML version PDF version	HTML version PDF version	HTML version PDF version

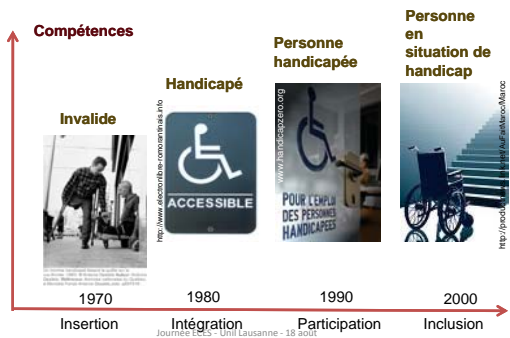
REHNQUIST, J., Opinion of the Court
SUPREME COURT OF THE UNITED STATES

451 U.S. 1

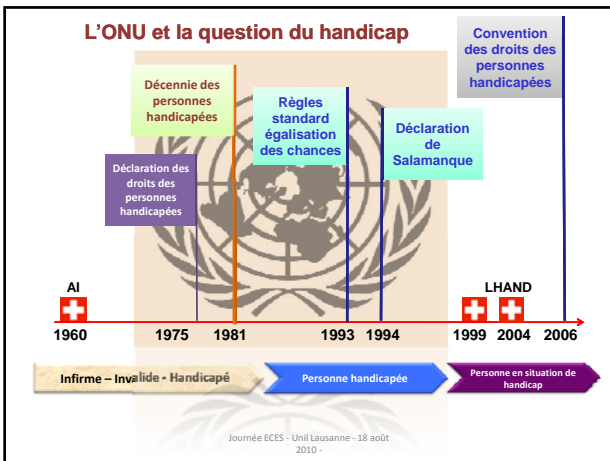
Pennhurst State School and Hospital v. Halderman
CERTIORARI TO THE UNITED STATES COURT OF APPEALS FOR THE THIRD CIRCUIT
No. 79-1404 Argued: December 8, 1980 — Decided: April 20, 1981 [*]

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

Le poids des mots



Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -



Articulation avec les droits

Le droit d'être un élève comme les autres

En 2002, le président de la République française lançait l'appel aux personnes handicapées de participer aux grands débats de son pays. Aujourd'hui ce vœu est devenu réalité. En effet, la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des territoires de tous les citoyens et aux droits de la personne handicapée a permis de concrétiser ce vœu. Elle a permis de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à l'éducation nationale. Pour être à l'écoute du handicap, il s'agit de créer des conditions favorables.

Un élève handicapé dans une école
Chaque élève handicapé a le droit d'être inscrit dans une école ordinaire de son territoire de résidence. La loi du 11 février 2005 prévoit que les enfants ou adolescents handicapés ont le droit d'être inscrits dans une école ordinaire de leur territoire de résidence. Elle prévoit également que les enfants ou adolescents handicapés ont le droit d'être inscrits dans une école ordinaire de leur territoire de résidence. Elle prévoit également que les enfants ou adolescents handicapés ont le droit d'être inscrits dans une école ordinaire de leur territoire de résidence.

Une obligation d'adapter le regard sur le handicap
La loi du 11 février 2005 a permis de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à l'éducation nationale. Elle a permis de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à l'éducation nationale. Elle a permis de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à l'éducation nationale.

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

Constitution Suisse (1999)

- L'interdiction de discrimination
- Art,8, al.2 Cst
- « Nul ne doit subir de **discrimination** du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques, **ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique** ».

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

Droit de l'égalité des personnes handicapées au niveau européen.

- Article 13 – Traité d'Amsterdam
- « Sans préjudice des autres dispositions du présent traité et dans les limites des compétences que celui-ci confère à la Communauté, le Conseil, statuant à l'unanimité sur proposition de la Commission et après consultation du Parlement européen, peut prendre les mesures nécessaires en vue de combattre **toute discrimination** fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, **un handicap**, l'âge ou l'orientation sexuelle ».

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

Définition handicap

- Art.2, al.1 LHAnd :

Est considérée comme personne handicapée (...) toute personne **dont la déficience** corporelle, mentale ou psychique présumée durable **l'empêche d'accomplir** les actes de la vie quotidienne, d'entretenir des contacts sociaux,...

Renvoi à la personne

- Art.1 Convention ONU:

...Par personnes handicapées on entend des personnes qui **présentent des incapacités** physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables **dont l'interaction avec diverses barrières** peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.

Renvoi à l'interaction personne environnement

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

Principes généraux

Art.1: LHand

- Prévenir, réduire ou éliminer les inégalités
- Créer des conditions propres à faciliter la participation à la vie de la société en développant l'autonomie

Art.3 : Convention ONU

- Participation et intégration pleine et effective
- Respect de la différence et acceptation de la diversité

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

Scolarité

- **Art.20 Lhand**
Les cantons encouragent l'intégration des enfants et adolescents handicapés (...) pour autant que cela soit possible
- **Art 24. Convention ONU**
Intégration dans l'école régulière avec un soutien spécifique nécessaire à l'intégration

« Pour autant que cela soit possible »...

Dans toutes circonstances

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

De la maladie au handicap

1948

1980

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

La C.I.H. (1980)

Le modèle médical

Symptômes → Diagnostic → Thérapeutique → Guérison

La CIH distingue 3 niveaux d'expérience du handicap

Maladie ou Trouble	→	Déficiences	→	Incapacités	→	Désavantages
		Aspect lésionnel		Aspect fonctionnel		Aspect situationnel
		Extériorisation		Objectivation		Socialisation

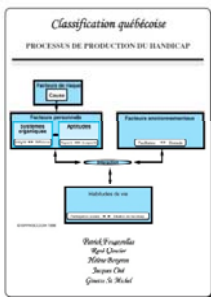
Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

CIH – Critiques

- Relation linéaire : les incapacités et handicaps découlent de façon quasi obligatoire des maladies/blessures et des déficiences organiques
- C'est la personne qui est responsable des conséquences sociales
- Les facteurs environnementaux ne sont pas pris en compte
- Utilisation de concepts négatifs identifiant la personne à ses défauts ou manques par rapport à la norme

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

Les classifications du handicap

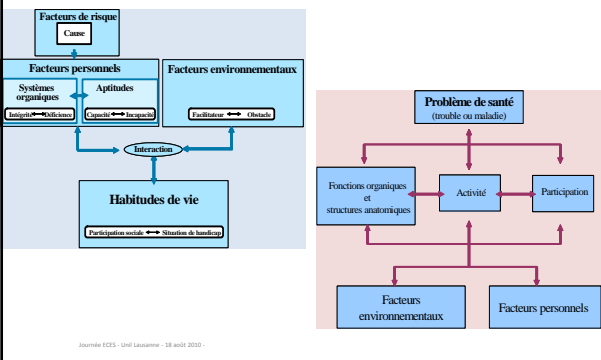


1993 - 1998

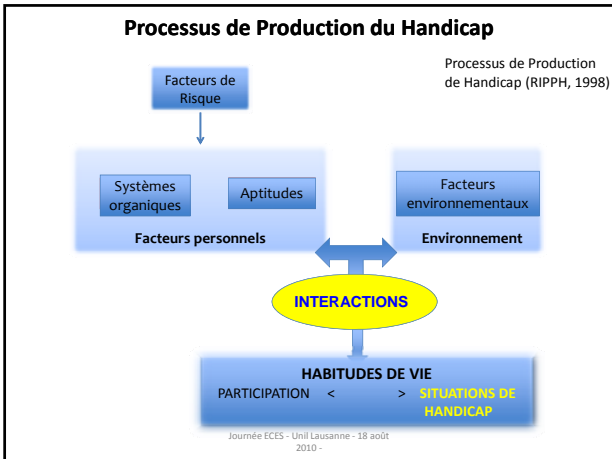


Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 - 2001-2007

Schéma PPH et CIF



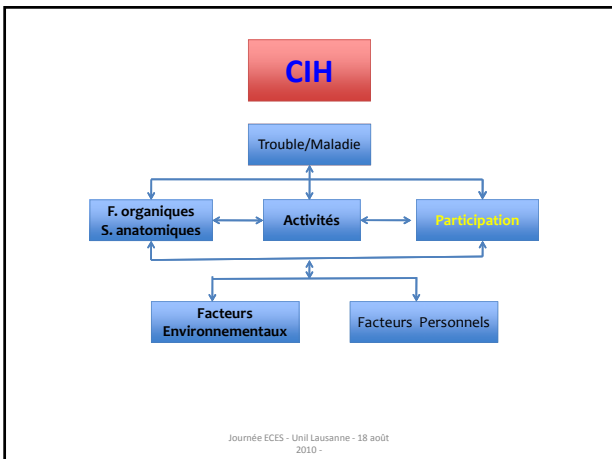
Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

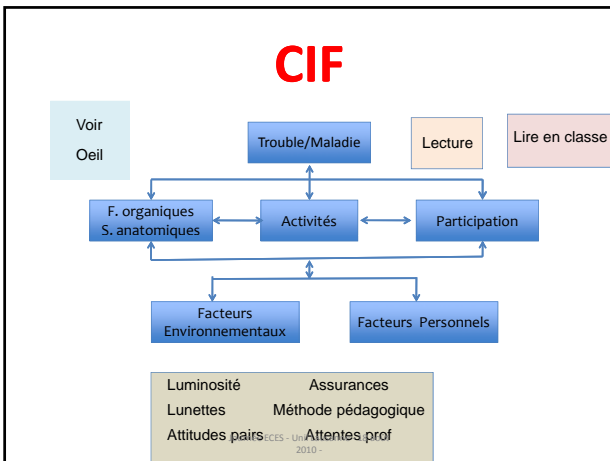


CIF : Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé

- 1993 : Processus de révision de la CIDIH, coordonné par l'OMS
- 2001 : Publication de la CIDIH-2 ou CIF – Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé
- CIF :
 - Déplacement de la cause vers l'impact
 - Fonctions du corps
 - Structures du corps
 - Activité : nature et degré de fonctionnement d'une personne
 - Participation : nature et degré d'implication d'une personne dans les situations de vie
 - Facteurs contextuels (personnels et environnementaux)

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -





Un regard nouveau

- **Les classifications CIF et PPH n'ont pas pour finalité :**
- - la classification des personnes
- - l'élaboration de diagnostic
- - l'évaluation des personnes

Journées ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

L'approche éco-systémique



Selon l'environnement l'un est en situation de handicap et l'autre pas!

Journées ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

L'approche écologique

« L'approche écologique en promotion et en éducation pour la santé considère que la **santé est le résultat dynamique des interactions entre les individus et leurs environnements.** »

(Green, 1999)

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

Bronfenbrenner, conçoit l'environnement comme un ensemble de structures concentriques incluses les unes dans les autres et qui maintiennent entre elles et à l'intérieur d'elles des **relations fonctionnelles** à différents degrés.

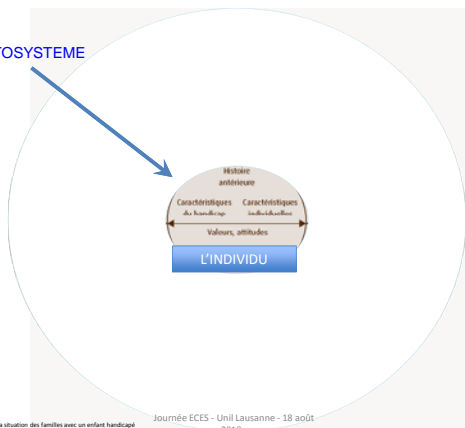
A partir de ce constat, il distingue **cinq niveaux systémiques** :

- 1. l'ontosystème
- 2. le microsystème
- 3. le mésosystème
- 4. l'exosystème
- 5. le macrosystème et le chronosystème

(Bronfenbrenner, *The ecology of human development: experiment by nature and design*, Cambridge, 1979)

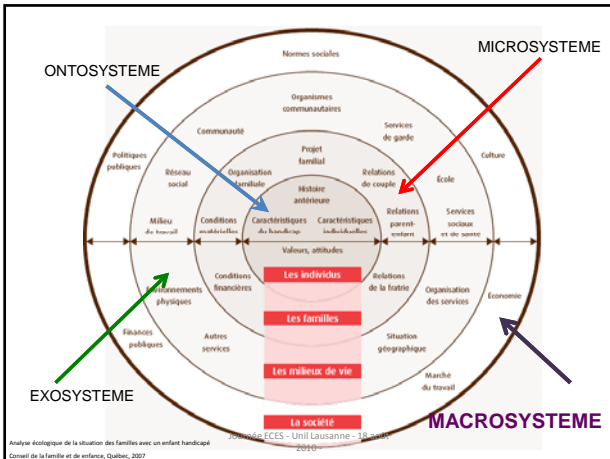
Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

ONTOSYSTEME



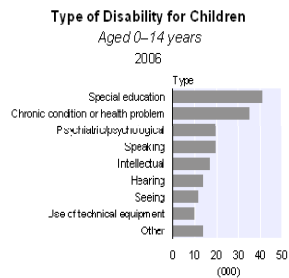
Analyse écologique de la situation des familles avec un enfant handicapé
Conseil de la famille et de l'enfance, Québec, 2007

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -



Quelles conséquences ...?

Remise en question des catégorisations, y compris celle des «d'élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux»



Note: People may have more than one type of disability.

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

Quelles conséquences ...?

Remise en question de la place prise par le diagnostic médical et/ou l'analyse psychologique dans la définition du projet éducatif.



Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

Quelles conséquences ...?

Travail pluridisciplinaire:

Nécessité d'une analyse partagée, dans un langage commun



Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -



Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -

Symposium « Classifications »

Symposium International
Handicap et classifications:
Concepts, applications et pratiques professionnelles
16/17 septembre 2010, hep Vaud, Lausanne, Aula des Cèdres

- Programme & Inscriptions: www.giffoch.org

Journée ECES - Unil Lausanne - 18 août 2010 -
